

EXTRAIT DE  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	10
absents	05
Procurations	05

<b>L'an Deux Mil vingt cinq</b> <b>Le 20 Mars à 18h30</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>10 mars 2025</b>
<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. FALLEAU Geneviève. CONTAMINE David. PERTUIS Martine.
<b>ABSENTS :</b> BELLEIL Thomas. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
<b>PROCURATIONS:</b>
<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : Logis de l'Enclos : location d'espaces de travail partagés**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Dans le cadre de son développement économique, la commune de Hautefort Saint-Agnan a l'ambition de proposer une offre immobilière pour les entrepreneurs du territoire.

Ainsi, la commune a réalisé des travaux de rénovation afin de créer un lieu d'accueil pour les acteurs économiques du secteur au sein de ce nouvel espace.

Le Logis de l'Enclos sera donc composé comme suit :

- 1 bureau de permanences
- 1 bureau privatif
- 1 salle de réunion
- 1 espace partagé

Un espace commun avec sanitaires et petit coin cuisine sera disponible aux locataires.

Monsieur le Maire propose alors les tarifs suivants :

ESPACE	DUREE	TARIF
Permanence Bureau privatif	Demi-journée	20,00 €
	Journée	35,00 €
Espace partagé	Demi-journée	15,00 €
	Journée	25,00 €
Salle de réunion	Demi-journée	30,00 €
	Journée	60,00 €

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **VALIDE** les tarifs de location des espaces du Logis de l'Enclos,
- **DIT** que chaque location devra se faire via la plateforme MARILOO et sera ainsi validée après signature d'une convention comme pour les autres salles communales,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes aux dossiers.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250320-2025-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2025  
Publication : 21/03/2025

HAUTEFORT le 20/03/2025

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

